



oncosuisse



SWISS NURSE LEADERS



Verband Schweizerischer Assistenz- und Oberärztinnen und -ärzte
Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique
Associazione svizzera dei medici assistenti e capiclinica



Onkologienpflege Schweiz
Soins en Oncologie Suisse
Cure Oncologica Svizzera



Schweizerische Interessengemeinschaft für Anästhesiepflege
Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes
Federazione svizzera infermiere e infermieri anestesisti

LangzeitSchweiz.



Schweizerischer Verband der Berufsorganisationen im Gesundheitswesen
Federazione Svizzera delle Associazioni professionali sanitarie
Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé

SBAP.



Swiss
Nursing
Students



NOTFALLPFLEGE SCHWEIZ
www.notfallpflege.ch
SOINS D'URGENCE SUISSE
www.soins-urgence.ch



Berne, le 16 décembre 2021

Lettre ouverte à la politique suisse

Sauver des vies et éviter que les professionnels de la santé démissionnent et tombent malades

Madame la Présidente du Conseil national,
Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,
Monsieur le Président du Conseil des Etats,
Madame la Conseillère aux Etats, Monsieur le Conseiller aux Etats,
Monsieur le Président de la Confédération,
Madame la Conseillère fédérale, Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le nombre élevé de cas durant la cinquième vague et le besoin prolongé de traitement et de soins aux personnes atteintes du Covid poussent les capacités du système de santé à ses limites. L'accès de la population à des prestations de santé sûres est directement menacé. Cette situation est délétère et l'endurance des professionnels de la santé mise à mal. Beaucoup d'entre eux tombent malades, sont mis en quarantaine ou en isolement, réduisent leur temps de travail ou abandonnent leur profession. Il en résulte une pénurie de personnel qui limite encore davantage la capacité des services de santé.

Les professionnels de la santé sont surmenés, épuisés et émotionnellement à bout. Il faut réduire la charge qui pèse sur eux dès maintenant. Pour cela, des mesures immédiates s'imposent pour briser la cinquième vague. **Mais cela ne suffit pas à garantir la sécurité des soins à moyen et long terme dans le système de santé suisse.** Des mesures concrètes doivent être prises immédiatement pour lutter activement contre les départs liés au Covid dans les professions de santé (exode). Et ce, dans les hôpitaux, les centres de soins, les cliniques psychiatriques, les services d'aide et de soins à domicile et d'autres institutions.

La surcharge psychosociale des professionnels de la santé est un fait. Elle conduit notamment à une "blessure morale" (*moral injury*) et rend malade. La frustration croissante de devoir agir en

contradiction avec ses propres exigences professionnelles et éthiques explique en partie cette évolution. Les conséquences à court et à long terme pour les personnes concernées vont de troubles dus au stress post-traumatique à la dépression, en passant par les pensées suicidaires, et se traduisent par des taux d'absentéisme élevés et, finalement, par l'abandon de la profession.

Jusqu'à présent, aucune mesure efficace n'a été prise pour faire face à cet exode. Aucune condition cadre n'a été introduite de manière systématique permettant de supporter une surcharge physique et psychique de plusieurs mois. Des modèles de temps de travail fiables en termes de planification, une valorisation financière et organisationnelle des prestations extraordinaires, la promotion de la santé physique et psychique ainsi qu'un environnement de travail adapté à la charge de travail font partie des mesures à prendre en priorité.

Afin de briser la cinquième vague de coronavirus et de garantir durablement les soins médicaux et infirmiers, les associations signataires demandent aux responsables politiques à tous les niveaux de décider et de mettre en œuvre immédiatement des mesures de soutien aux professionnels de la santé.

Outre des décisions politiques cohérentes et concrètes visant à réduire rapidement le nombre de cas, les mesures suivantes sont également nécessaires :

Protection physique des professionnels de la santé

- Accès prioritaire aux vaccins de rappel pour les professionnels de la santé et les membres de leur famille vivant sous le même toit.
- Equiper les professionnels de la santé du meilleur matériel, notamment de masques FFP2, qui sont bien ajustés, pour se protéger de la variante Omicron, très contagieuse.
- Respecter et planifier des temps de repos légaux et supplémentaires qui tiennent compte de l'augmentation de la charge de travail en chambres d'isolement.
- Protection sans compromis des collaboratrices enceintes et des collaborateurs appartenant à un autre groupe à risque.
- Protection adaptée des apprentis et des étudiants contre la contagion et contre la surcharge physique et psychologique, et garantie de l'accompagnement nécessaire pendant les stages.

Protection psychosociale des professionnels de la santé

- Informer les cadres et les professionnels de la santé sur le risque de surmenage psychosocial (notamment moral), ses conséquences et les mesures préventives.
- Enquêtes systématiques auprès de tous les professionnels de la santé concernant les symptômes de surmenage (insomnie, stratégies d'adaptation, troubles dus au stress post-traumatique, dépression, anxiété, burnout, niveau de stress, etc.).
- Accès généralisé et à bas seuil à un accompagnement psychologique pour tous les professionnels de la santé (par ex. par des équipes de soutien spécialisées).
- Programmes de mentorat intégrés au travail, assurés par des professionnels.
- Offres visant à aider les professionnels de la santé à concilier vie familiale et vie professionnelle, même à court terme.
- Travail psychologique systématique sur les expériences vécues lors de la pandémie.

Perspectives et incitations pour les professionnels de la santé

- Reconnaissance monétaire appropriée des prestations extraordinaires et de la disponibilité de tous les professionnels de la santé impliqués dans la gestion de la pandémie dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux, les cliniques psychiatriques, les services d'aide et de soins à domicile et autres institutions.
- Accorder un temps de récupération adéquat après la pandémie en augmentant les crédits de temps et en planifiant de manière réfléchie les interventions électives qui ont dû être reportées.
- Incitations financières via par exemple des allocations de marché.
- Reconnaître la valeur du travail réalisé en améliorant durablement la situation de travail des professionnels de la santé.

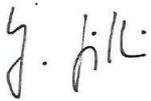
Ces mesures sont des étapes urgentes et indispensables pour stopper à court terme l'hémorragie du système de santé suisse. Elles ne remplacent ni les offensives de formation nécessaires, ni les améliorations substantielles et durables des conditions de travail.

C'est entre vos mains. Nous vous demandons instamment de mettre en œuvre ces mesures afin de lutter contre la crise sanitaire actuelle et de poser la première pierre pour une qualité des soins durable et sûre.

Avec nos cordiales salutations.



Sophie Ley
Présidente SBK-ASI



Yvonne Gilli
Présidente FMH



Manuela Eicher
Présidente Soins en Oncologie Suisse



Angelo Barrile
Président asmac



Simone Bertogg
Présidente Soins de longue durée Suisse



Annina Bosshard
Co-Présidente Swiss Nursing Students



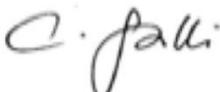
Alexander Burkhard
Président SBAP



Mario Desmedt
Président Swiss Nurse Leaders



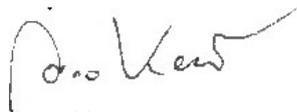
Eduard Felber
Président VPPS



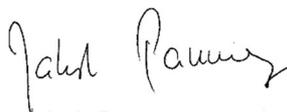
Claudia Galli
Présidente SVBG-FSAS



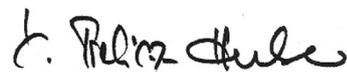
Michèle Giroud
Présidente SIGA-FSIA



Arno Kerst
Président syna



Jakob Passweg
Président Oncosuisse



Katharina Prelicz-Huber
Présidente ssp



Petra Tobias
Présidente Soins d'urgence Suisse